



Le SNIA est une organisation professionnelle créée en 1971 et engagée RSE depuis 2021. Syndicat patronal signataire de la Convention collective des métiers de la transformation des grains, il rassemble 105 entreprises de nutrition animale en France. L'expertise du SNIA l'implique au cœur du métier de la fabrication d'aliments composés pour animaux qui s'étend de l'approvisionnement en matières premières jusqu'aux modes d'alimentation des animaux en élevage.

www.nutritionanimale.org

Contact : snia@nutritionanimale.org

Le point de vue du SNIA sur la 3^{ème} Stratégie Nationale Bas-Carbone française (SNBC 3)

EN BREF

Face au dérèglement climatique, l'Union européenne et la France ont pris des engagements nécessaires pour guider la société vers la neutralité climatique qui se traduisent par une réduction par moitié de ses émissions brutes de gaz à effet serre (GES) d'ici 2050. Représentant le plus grand secteur d'émissions de GES (19% des émissions brutes en France), l'alimentation et l'agriculture sont au centre des stratégies de décarbonation avec un objectif général de -46% d'émissions de GES.

Sur la partie agricole, l'élevage comptant pour près de la moitié des émissions de GES de l'agriculture, la réduction de son impact carbone est un enjeu majeur pour les filières animales. **Toutefois, limiter les GES ne saurait se traduire par une réduction du cheptel français.** La France a besoin de ses élevages pour répondre à la fois aux enjeux de souveraineté alimentaire et de réduction des impacts environnementaux. Des solutions se développent à tous les maillons des filières animales pour atteindre cet objectif. **Le secteur de la nutrition animale s'est ainsi engagé à réduire de 20% les émissions de GES de la part alimentaire en 2030 par rapport à 2020.**

Le secteur de la nutrition animale comme levier stratégique au service de la décarbonation de l'élevage et de la France

Pour un élevage français décarboné

L'élevage comptant pour plus de la moitié des émissions de GES de l'agriculture, la réduction de son impact carbone est un enjeu majeur pour les filières animales. Toutefois, limiter les GES ne saurait se traduire par une réduction du cheptel.

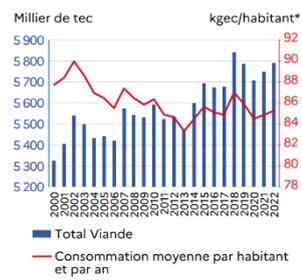
La prévision tendancielle de baisse des cheptels français ne doit pas être prise comme une fatalité mais comme un scénario que les politiques publiques doivent permettre d'éviter.

Cette diminution de l'élevage français ne ferait que reporter l'achat vers des produits d'importation, comme l'a déjà observé FranceAgriMer (cf Figure 1).

Figure 1. Source : Synthèses conjoncturelles n°412, FranceAgriMer, juillet 2023

Graphique 1

En 2022, la consommation apparente de viande continue d'augmenter



* kg équivalent-carcasse
Sources : Agreste, DGDDI, Insee

Graphique 2

Les importations de viande* sont en hausse sur un an



* Après déduction de la viande ovine importée du Royaume-Uni destinée à être réexportée vers les clients traditionnels de ce pays
Sources : Agreste, DGDDI

Cela nuirait à la balance commerciale de la France et entraverait également les objectifs de réduction de GES. En effet, comme l'indique la SNBC 3 « Baisser notre empreinte carbone implique de décarboner notre économie tout en privilégiant les productions nationales, afin d'éviter de réduire nos émissions territoriales en les délocalisant », c'est pourquoi il est important de soutenir l'élevage français plutôt que de se

satisfaire de sa contraction.

Le SNIA est convaincu que **la décarbonation de la France passera par la reconquête de sa souveraineté alimentaire et agricole**. En plus d'être une composante essentielle d'un système alimentaire durable, de contribuer à une agriculture plus efficace mais aussi d'être un élément primordial de notre patrimoine, l'élevage est un élément structurant des territoires, au carrefour des nécessités économiques, sociales et écologiques françaises (800 000 emplois directs et indirects pour un chiffre d'affaires global de plus de 85 milliards d'euros).

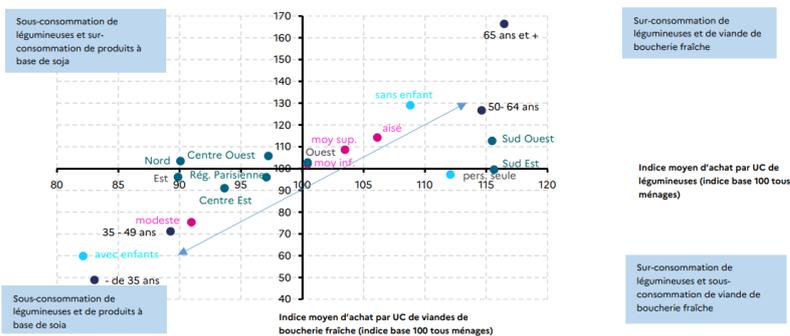
Le gouvernement l'indiquait lui-même dans son Plan gouvernemental de reconquête de notre souveraineté sur l'élevage (24 février 2024) : « *les baisses d'émissions du secteur de l'élevage à l'horizon 2030 identifiées dans la planification écologique [...] peuvent être atteintes sans réduire la taille du cheptel par rapport à 2023* ». **Il est donc essentiel de réhabiliter le secteur de l'élevage via une revalorisation des métiers et une communication adaptée des pouvoirs publics, notamment à destination des consommateurs.**

Par ailleurs, un glissement de la consommation de la protéine animale vers celle végétale n'est ni en cours, ni résiliente, ni profitable.

FranceAgriMer l'observe : il ne semble pas y avoir de stratégie franche de report d'achat de la protéine animale vers la végétale. Les foyers fortement consommateurs de protéines végétales étant les mêmes que ceux fortement consommateurs de protéines animales (cf Figure 2).

Figure 2. Source : Rapport sur la consommation de produits carnés et d'œufs en 2023, FranceAgriMer, août 2024.

Figure 21 - Achats de légumineuses et viande de boucherie fraîche (hors élaborés) par UC



Source : FranceAgriMer d'après Kantar Worldpanel

Ensuite, dans un contexte de hausse du besoin protéique, la baisse de la consommation de protéine animale par le report vers la protéine végétale ne ferait que déplacer les émissions de GES. En effet, il est reconnu que l'Union européenne, malgré sa production de 64 millions de tonnes de protéines végétales brutes, a une production déficitaire qui doit être comblée par une importation de plus de 19 millions de tonnes ([Protein supply and demand factsheet](#), Commission européenne, septembre 2024). Promouvoir ce report risquerait donc d'intensifier les importations de protéines végétales.

Enfin, sur le plan nutritionnel, cette substitution implique également de rééquilibrer les régimes alimentaires pour parvenir à satisfaire tous les besoins nutritionnels humains. Cet écart nutritionnel entre la protéine animale et la protéine végétale, en raison de leur composition en acides aminés, notamment, est indéniable. Comme le montre l'indicateur de performance nourricière du SNIA, l'élevage valorise des matières premières non consommables par les êtres humains. Cela permet aux productions animales de couvrir les besoins en protéines de 6,4 millions de personnes supplémentaires par an.

Des solutions proposées par le secteur de la nutrition animale

L'alimentation des animaux est une composante importante d'émissions de GES des

élevages. Pour les monogastriques, l'alimentation contribue ainsi à plus de 40% de l'impact GES global ([étude ABCIS 2023](#)). La mobilisation de la nutrition animale est donc essentielle pour décarboner l'élevage.

Avec sa feuille de route initiée en 2023, le secteur ambitionne de réduire de 20% les émissions de GES de la part alimentaire des élevages en 2030 par rapport à 2020.

Ainsi, les solutions déployées par le secteur décarbonent déjà progressivement l'alimentation des animaux et ainsi contribuent à baisser les émissions GES des activités d'élevage.

Au-delà de la revalorisation des produits végétaux non consommables par les êtres humains, la nutrition animale travaille sur l'ensemble du périmètre sur lequel elle peut agir :

- Décarboner les outils industriels et les transports permettant de produire et livrer les aliments composés (SCOPE 1 et 2).
- Réduire le poids carbone et les autres impacts environnementaux des aliments composés pour une prise en compte globale de la neutralité climatique (SCOPE 3 amont).
- Accompagner la décarbonation de l'élevage (SCOPE 3 aval).

À titre d'exemples, l'année 2023 marque le premier reporting direct des entreprises signataires du [Manifeste des fabricants d'aliments pour l'achat de soja responsable afin de lutter contre la déforestation importée](#). L'objectif est clair : 100% des achats de soja seront couverts par une garantie « non-déforestation et non conversion » en 2025. Le secteur estime que le passage à un approvisionnement en soja garanti sans déforestation réduirait les émissions de carbone à l'échelle nationale de plus de 1 million de tonnes CO₂ éq./an.

En parallèle, un travail est aussi fait en aval avec la mise en place d'une filière de collecte et de recyclage des emballages vides d'aliments

pour animaux en élevage. **L'initiative sectorielle VALORALIM, développée avec ADIVALOR, a permis de collecter 1900 tonnes d'emballage et ainsi d'éviter l'émission de 1500 tonnes de CO2 dans l'atmosphère entre juillet 2023 et juin 2024.**

Enfin, cœur de leur métier, les fabricants œuvrent pour apporter des programmes alimentaires performants aux éleveurs. Ce savoir-faire est aujourd'hui mis à profit pour décarboner. Dans ce but, le choix des matières premières, la valorisation de coproduits et d'additifs, ou l'optimisation des recettes permettent d'agir favorablement sur la performance technique. En témoigne l'amélioration des indices de consommation en élevage de poulet passant (en moyenne) entre 2000 et 2019 de 1,90 à 1,65 kg d'aliments consommés par kg de croissance des animaux. **On estime ainsi qu'une baisse de 0,1 point de l'indice de consommation permet de baisser de 6 % le poids carbone (kg CO2 équivalent) de la part alimentaire de l'élevage de poulet.**

Cette performance technique permet également de réduire les émissions dans l'environnement. C'est le cas notamment du méthane : les solutions alimentaires peuvent réduire jusqu'à 30% ces émissions, en fonction des conditions de chaque élevage, des solutions retenues, de leur mise en œuvre et de leur combinaison.

Un soutien indispensable des politiques publiques

Ce travail commun autour de la décarbonation de notre alimentation implique des investissements financiers et la définition d'un cadre réglementaire favorable, dans lesquels les politiques publiques doivent être investies.

1/ Soutien à l'investissement industriel et à la recherche

L'élevage a besoin d'un soutien sans faille des instances publiques afin de donner un message clair aux plateformes et instituts de recherche ; et les encourager dans cette voie de recherche.

La puissance publique doit également contribuer en facilitant les investissements au niveau des process industriels. Le secteur de la nutrition animale souhaite par exemple moderniser ses équipements pour réduire les consommations d'énergie et augmenter le recours aux énergies décarbonées.

2/ Une reconnaissance technique et économique du progrès

Des modèles économiques doivent être créés pour valoriser ces démarches d'amélioration continue. Cela implique de quantifier et de rémunérer les progrès effectués.

La nutrition animale a ainsi développé un guide de calcul de l'impact carbone des aliments composés. Ce guide, pour lequel la Haute Autorité de la Concurrence a reconnu qu'il répondait aux objectifs de durabilité, doit à présent être déployé sur le terrain. Cela nécessite une reconnaissance de ce travail par l'ADEME et de financer et organiser la convergence des bases de données GFLI / ADEME.

3/ Une adaptation de la réglementation pour définir un cadre favorable

Des changements réglementaires seront aussi nécessaires pour faciliter le recours à certains intrants moins émetteurs de GES (telles les protéines animales transformées), optimiser et réduire la consommation d'énergie pour la production des aliments pour animaux et leur transport. Par exemple, permettre aux entreprises d'optimiser les charges transportées par camion améliorerait les rendements énergétiques tout en diminuant le nombre de véhicules sur les routes. Ainsi, autoriser à 35 tonnes les porteurs 4 essieux actuellement limités à circuler avec un poids total à charge de 32 tonnes permettrait de baisser les émissions liées à ces livraisons d'environ 6 %.

Conclusion

La décarbonation de l'alimentation animale est un très bon investissement durable pour les élevages et pour le gouvernement français. C'est d'autant plus vrai aujourd'hui, tant il est crucial d'avoir une performance multifactorielle. Nous devons et pouvons améliorer encore ces performances pour un élevage qui réponde aux ambitions écologiques et environnementales à travers des solutions financières, techniques et réglementaires. Pour y parvenir, nous devons protéger (et soutenir) l'investissement des filières d'élevage en France. Cela passe, pour le SNIA, par une reconnaissance de l'élevage et des activités qui en dépendent comme essentiels à notre agriculture, notre alimentation et notre économie. C'est également une condition d'attractivité et de durabilité pour lesquels l'objectif de souveraineté de l'alimentation avec la contribution de filières d'élevage doit être poursuivi en cohérence avec les objectifs de la SNBC.

